

A- DIAGNOSTIC TERRITORIAL

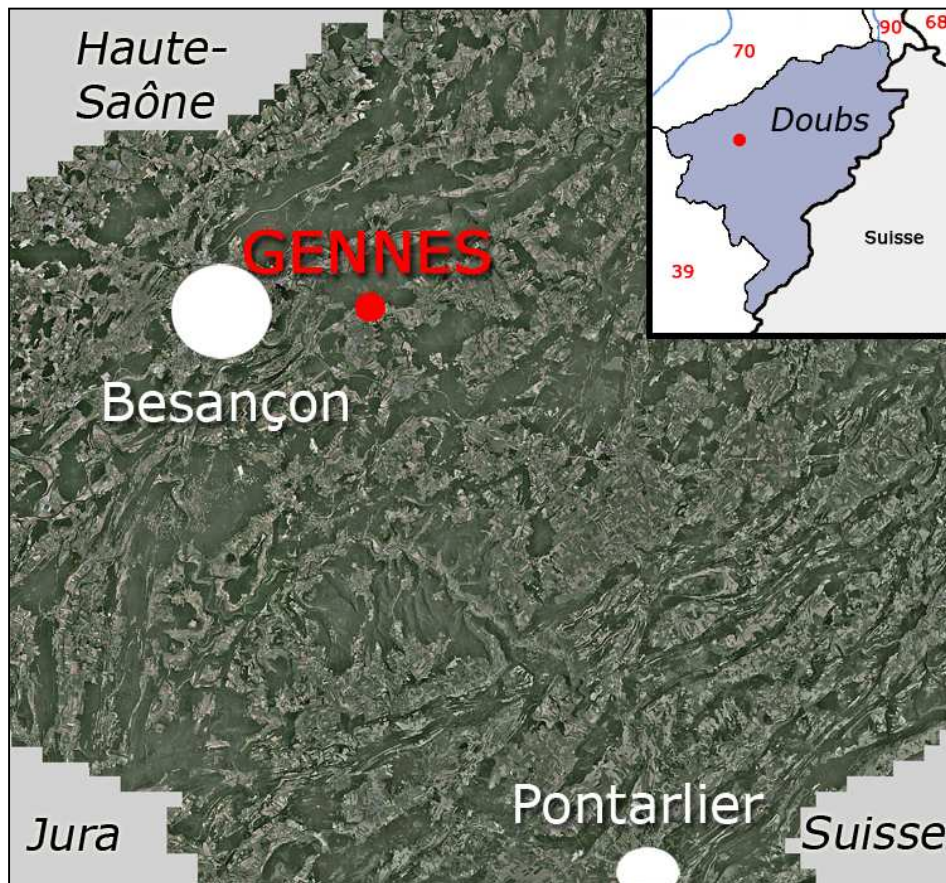
I- SITUATION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

1- Localisation

Gennes est située dans le département du Doubs, le plus peuplé de la région Franche-Comté avec 513 000 habitants (en 2005) répartis sur 594 communes et 5 234 km².

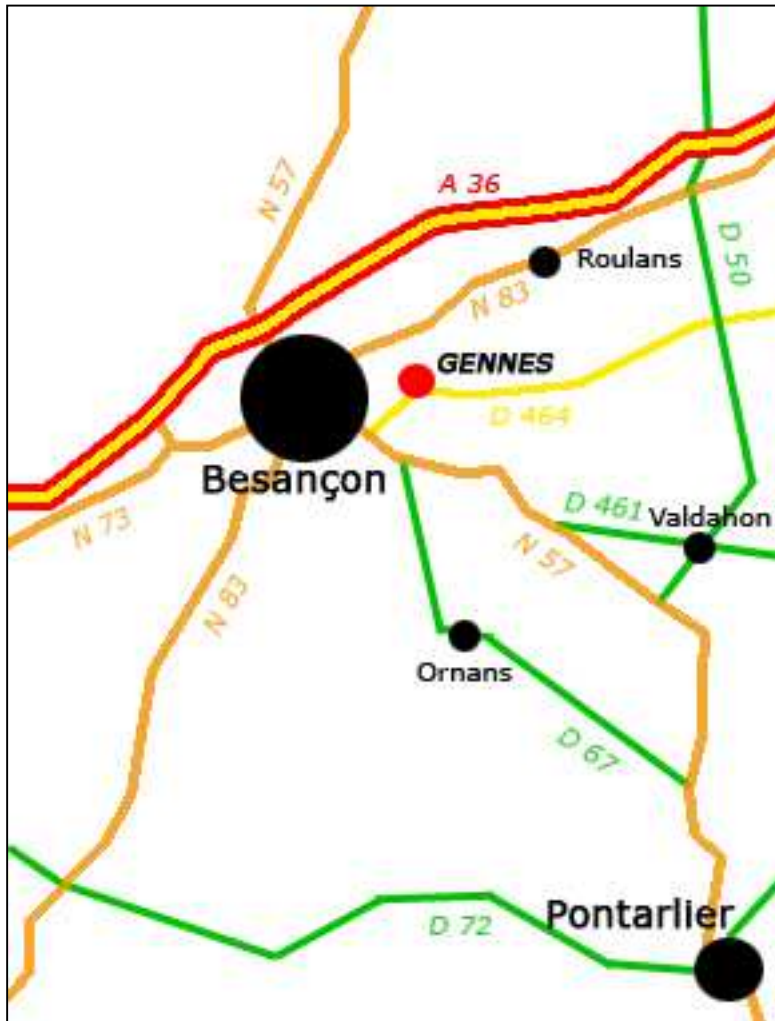
La commune se trouve à 6 km à l'Est de Besançon, chef-lieu du département et de la région, dans la pointe Nord-Ouest du Doubs. Elle se trouve également distante d'une centaine de kilomètres des villes de Belfort (Territoire de Belfort), de Dijon (Doubs) et de Lausanne (Suisse).

Établie en limite septentrionale des avant-monts jurassiens dominant la vallée du Doubs, Gennes enregistre une altitude moyenne de 410 mètres.



Gennes située dans le département du Doubs.

Source : IGN, 2001.



Gennes à proximité des grands axes routiers.

2- Accès et desserte routière

Gennes, de par sa situation à proximité immédiate de Besançon, se trouve proche des grands axes routiers du département.

Ainsi l'autoroute A 36 (axe Beaune-Mulhouse) et la route nationale N 83 (Lons-le-Saunier-Belfort) au Nord de la commune, ainsi que la N 57 (Epinal-Pontarlier-Lausanne) au Sud, assurent une liaison aisée avec les grandes villes voisines et avec la Suisse.

Un réseau de routes départementales vient compléter la desserte du département entre ces grands axes.

Gennes est traversée, elle, par la RD 464 au Sud de son territoire, et par la RD 270, route de desserte locale.

3- Intercommunalité et ScoT de l'agglomération bisontine

La commune appartient au canton Besançon-Sud formé d'une partie de Besançon et de 11 autres communes (Arguel, Beure, La Chevillotte, Fontain, Gennes, Le Gratteris, Mamirolle, Montfaucon, Morre, Saône et La Vèze).

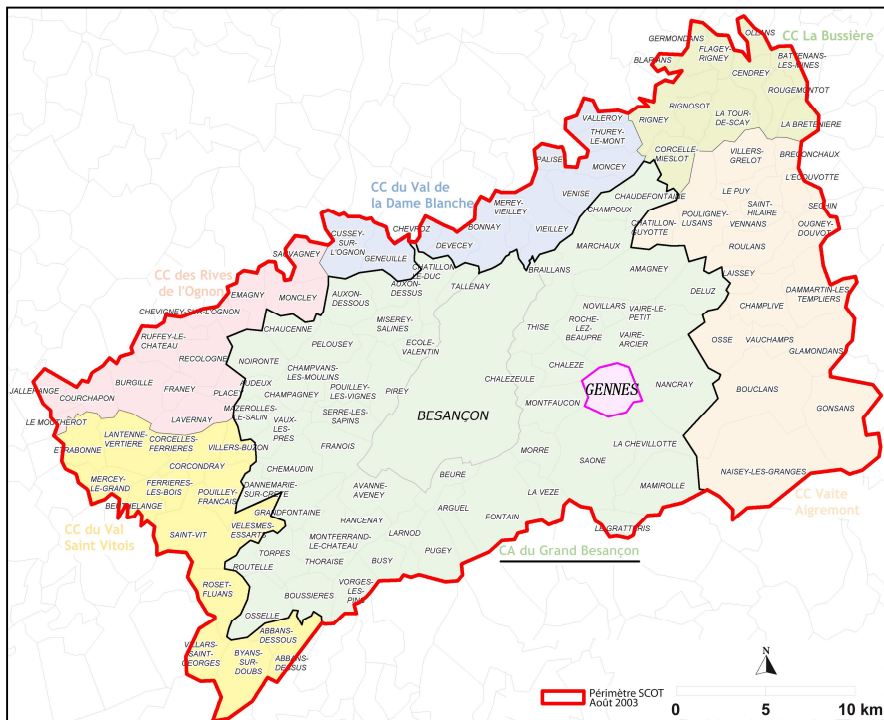
Gennes fait également partie de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, créée en janvier 2001, qui regroupe 59 communes et 176 000 habitants sur un territoire de 432 km².

La commune de Gennes se situe dans le périmètre du SDAB (Schéma directeur de l'agglomération bisontine) approuvé le 8 mars 2002.

Le Grand Besançon est inscrit, avec cinq Communautés de Communes, dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération bisontine en cours d'élaboration depuis début 2004.

Le SCoT comprend 133 communes, représentant près de 200 000 habitants. Il a pour vocation à planifier le développement de ces territoires en mettant en cohérence des politiques jusqu'à présent sectorielles (habitat, déplacements, environnement, équipements, etc.). Il fixera les orientations générales de l'organisation de ce vaste territoire intercommunal.

Une fois approuvé, le SCoT remplacera l'actuel Schéma Directeur de l'agglomération bisontine (approuvé en 2002) établi sur 68 communes. L'ensemble des communes devra alors le respecter, notamment pour concevoir et mettre en conformité leurs documents d'urbanisme.



Source : AUDAB, 2006.

La commune, appartenant à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, dans le périmètre du SCoT de l'agglomération bisontine.



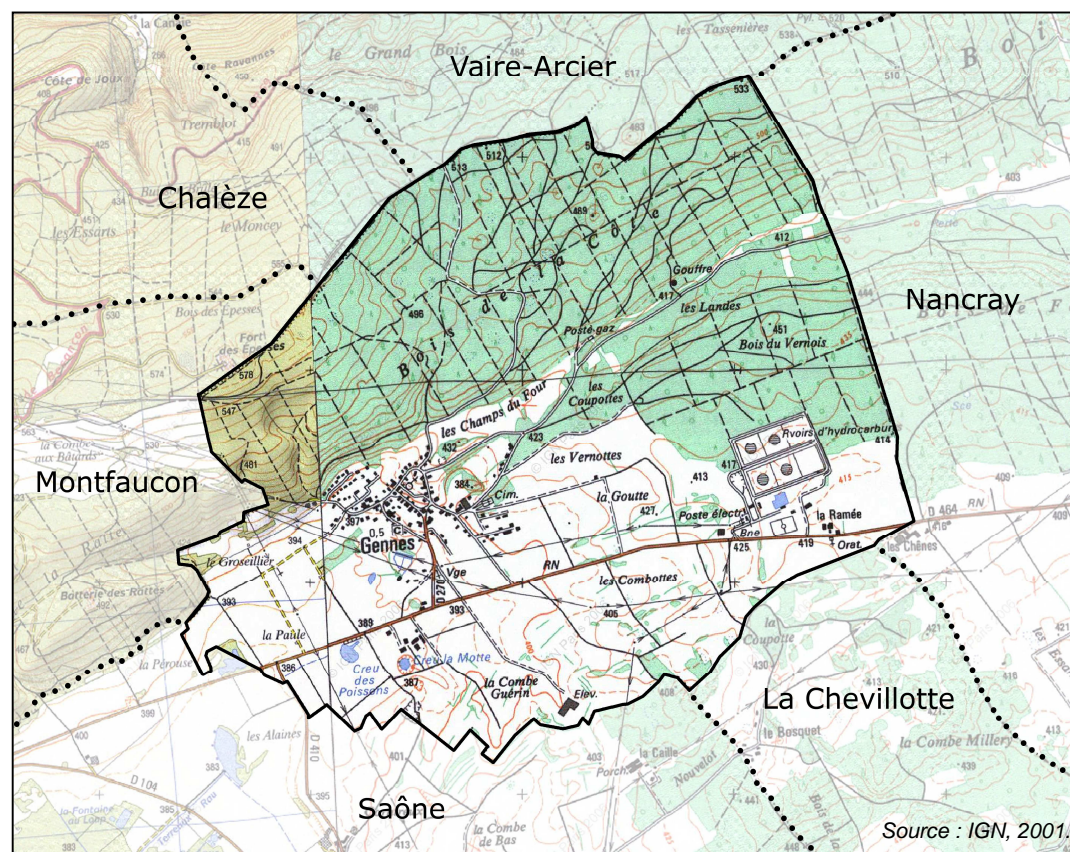
Vue aérienne de Gennevilliers.

4- Gennevilliers et les communes limitrophes

Le territoire de Gennevilliers s'étend sur 7,18 km².

Il est bordé par 6 autres communes :

- à l'ouest, Montfaucon ;
- au nord-ouest, Chalèze ;
- au nord, Vaire-Arcier ;
- à l'est, Nancray ;
- au sud-est, La Chevillotte ;
- au sud-ouest, Saône.



Le territoire communal de Gennevilliers et ses communes limitrophes.

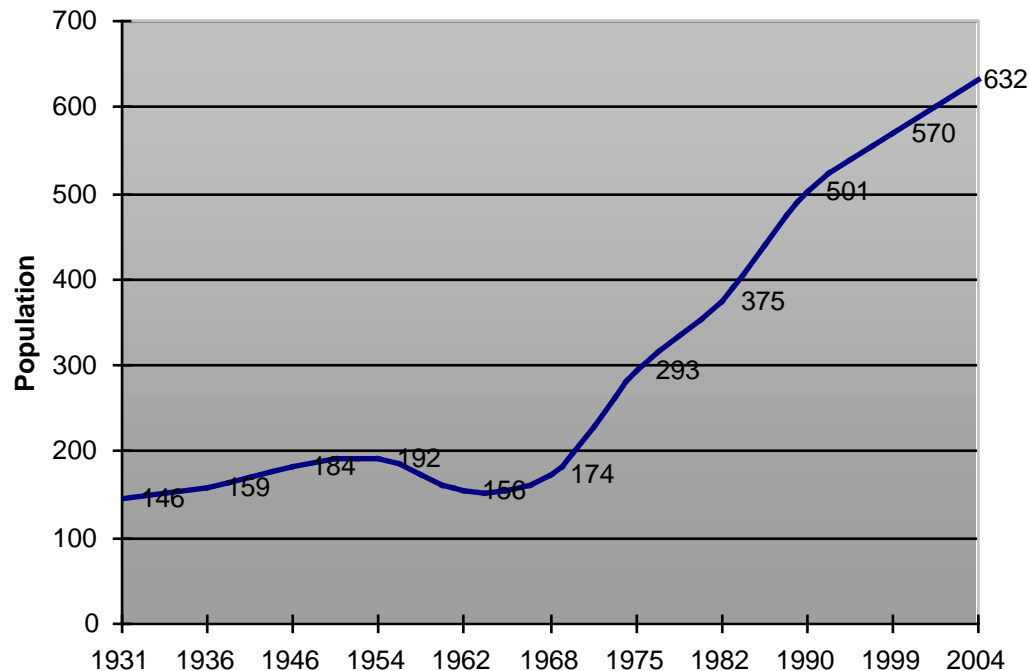
Source : IGN, 2001.

II- ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE

1- La population : évolution et composantes

	Population (sans doubles comptes) ¹		Evolution 1990/1999	
	1990	1999	Nombre	% annuel
Doubs	484 770	499 062	+ 14 292	+ 0,30
Canton Besançon-Sud	9 137	10 277	+ 1 140	+ 1,25
Gennes	501	570	+ 69	+ 1,38

Source : INSEE, RGP 1990, 1999.



Source : INSEE, RGP 1931 à 1999, 2004.

1 : La population sans doubles comptes, pour l'INSEE, correspond à la population totale sans : les militaires et les élèves internes dans un établissement de la commune, ayant leur résidence personnelle dans une autre commune ; les personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune, mais recensées dans une autre commune ; les personnes vivant dans une collectivité d'une autre commune, ayant déclaré avoir leur résidence personnelle dans la commune ; les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, logés hors internats et collectivités, recensés dans une autre commune et ayant déclaré avoir une autre résidence personnelle dans la commune.

Au recensement général de la population de 1999, la commune de Gennes comptait 570 habitants. L'enquête annuelle de recensement de 2004 de l'INSEE indique, elle, **632 habitants**.

L'évolution démographique récente entre 1999 et 2004 a été importante avec + 62 habitants, soit une augmentation de 2,1 % en moyenne par an.

Cette hausse est un plus accentuée que celle enregistrée entre les deux derniers recensements généraux de la population de 1990 et 1999 : + 69 habitants, soit + 1,4 % en moyenne par an.

Cette évolution est semblable à la dynamique que l'on retrouve sur le canton Besançon-Sud (+ 1,25 % en moyenne par an), et sur la Communauté d'Agglomération en général. Le canton a en effet enregistré une importante augmentation de sa population avec une hausse de 12,48 % de 1990 à 1999.

Mais par rapport au département entier, cette évolution démographique est très supérieure à celle enregistrée dans l'ensemble du Doubs (+ 0,30 % en moyenne par an).

A- Évolution de la population de Gennes depuis 1931

La population de Gennes est passée d'un peu plus de 140 habitants au début des années 1930 à un peu plus de 630 aujourd'hui (soit + 486 habitants en 73 ans).

Si au début du siècle l'évolution de la population de Gennes est peu significative, elle a légèrement diminuée après la Seconde Guerre Mondiale pour connaître ensuite une augmentation très importante et qui reste soutenue depuis la fin des années 1960 (+ 458 habitants depuis 1968).

B- Composantes démographiques : soldes naturel et migratoire

Évolution de population	Naissances 1990/1999	Décès 1990/1999	Solde naturel	Solde migratoire	Taux annuel (%) 1990/1999	
					Mouvement naturel	Mouvement migratoire
Doubs	57 653	34 085	23 568	- 9276	+ 0,53	- 0,21
Canton Besançon-Sud	1 101	593	508	632	+ 0,59	+ 0,73
Gennes	50	18	32	37	+ 0,67	+ 0,77

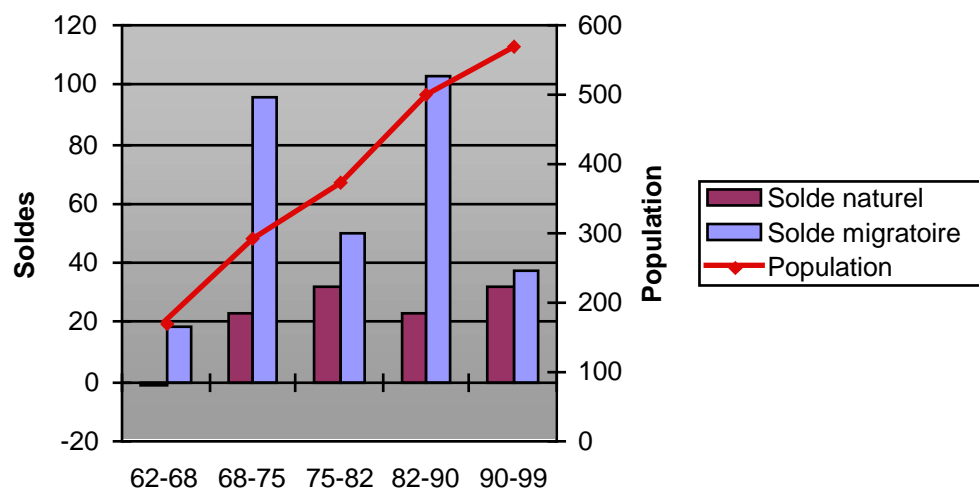
Source : INSEE, RGP 1990 et 1999.

Les soldes naturel et migratoire communaux, tous deux positifs entre 1990 et 1999 (+ 32 et + 37), ont engendré la forte évolution de la population de Gennes. Ils participent tous les deux à hauteur semblable à cette dynamique.

Le canton connaît également les mêmes caractéristiques avec des taux annuels des mouvements naturel et migratoire semblables.

Le département, si il enregistre un mouvement naturel lui aussi positif, connaît un solde migratoire négatif, mais qui reste compensé par le solde naturel.

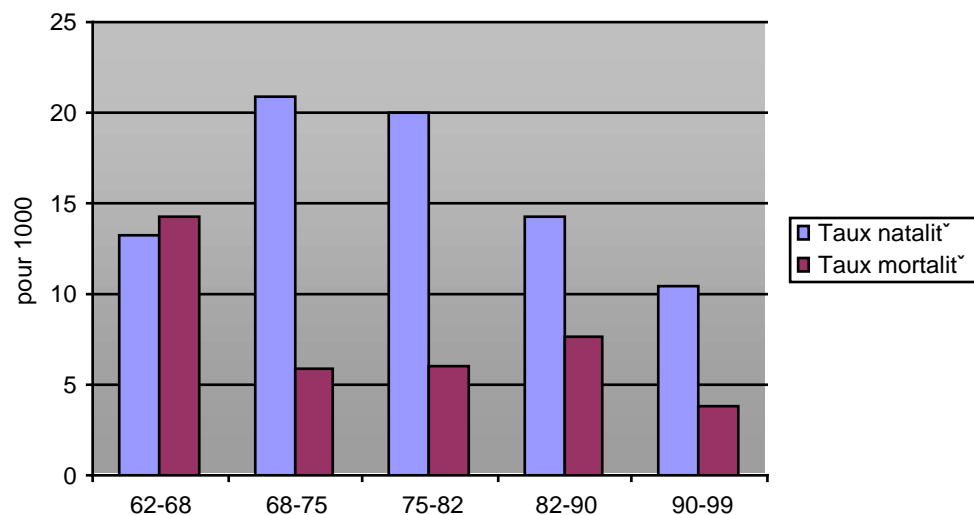
Évolution des soldes naturel et migratoire ainsi que de la population depuis 1962



Source : INSEE, RGP 1962 à 1999.

Au total, la forte augmentation de population de Gennes entre les deux derniers recensements (de 69 habitants, soit de 13,77 %) et depuis quelques décennies est assurée par la combinaison des soldes naturel et surtout migratoire excédentaires que connaît la commune.

L'arrivée en suffisance de nouveaux habitants, jeunes, permet de contrer le vieillissement de sa population et d'assurer le développement démographique de la commune.



Source : INSEE, RGP 1962 à 1999.

C- Évolution des taux de natalité et de mortalité de Gennes depuis 1962

Le taux de natalité, s'il a quasiment toujours été largement supérieur au taux de mortalité sur cette période, a quelque peu diminué au cours des trois dernières décennies (passant de 20 naissances pour 1 000 en 1968/1975 à 10 en 1990/1999).

Le taux de mortalité, plus faible, oscille entre 3,8 et 7,6 décès pour 1 000 sur la période 1968/1999.

Ainsi, le déséquilibre (qui s'amointrit) s'effectue en faveur des naissances et assure un renouvellement de la population communale.

D- Densité de peuplement en 1999

La densité de population de la commune de Gennes, 79,39 habitants par km² en moyenne en 1999, apparaît, comparativement à celles du département et du canton (respectivement 95,35 et 110,51 hab/km² la même année), relativement faible.

Cependant, en raison de l'importance des zones forestières et agricoles non urbanisées de la commune, la densité ramenée à la surface habitée est en moyenne de 14 habitants par hectare urbanisé et équipé.

La zone urbanisée, restreinte, est donc relativement dense.

Rapportée sur l'ensemble du territoire communal, la hausse des habitants de Gennes représente une sensible augmentation de sa densité, 9,61 habitants par km² de 1990 à 1999, soit une hausse de 13,77 %.

La dynamique est semblable pour le canton, qui affiche une densité élevée et en augmentation en rapport avec la concentration de population importante dans l'agglomération bisontine.

Densité	Superficie totale (km ²)	Densité (habitants/km ²)		Evolution de la densité	
		1990	1999	en hab/km ²	en %
Doubs	5 234	92,62	95,35	+ 2,73	+ 2,95
Canton Besançon-Sud	93	98,25	110,51	+ 12,26	+ 12,48
Gennes	7,18	69,78	79,39	+ 9,61	+ 13,77

Source : INSEE, RGP 1990 et 1999.

Classes d'âge	0 à 19 ans		20 à 39 ans		40 à 59 ans		60 ans et plus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Doubs	127 848	25,6	145 796	29,2	128 356	25,7	97 062	19,5
Canton Besançon-Sud	2 842	27,7	2 814	27,4	2 808	27,3	1 813	17,6
Gennes	188	33	169	29,7	150	26,3	63	11

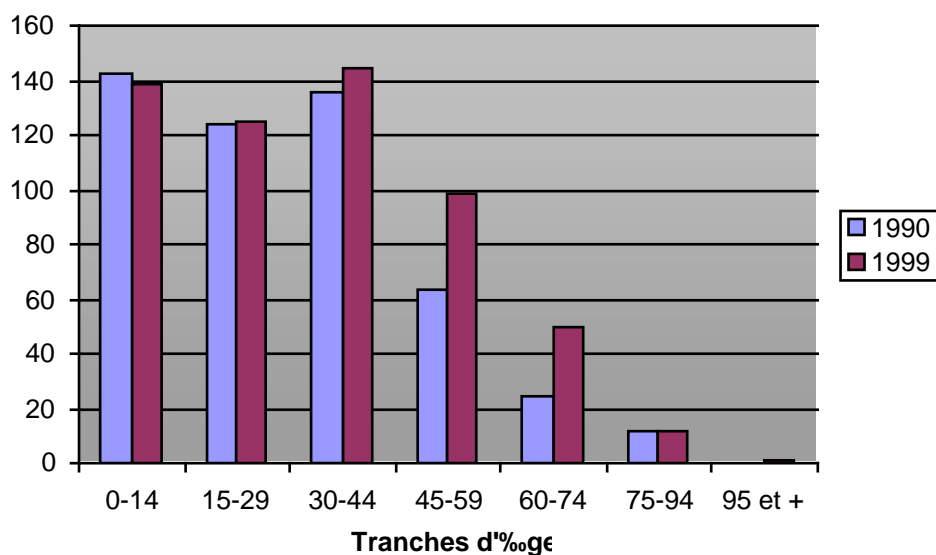
Source : INSEE, RGP 1999.

E- Structure par âge en 1999

Le profil de la population de Gennes se caractérise :

- par un fort taux des 0-19 ans, 33 % de la population communale (plus important que les taux du Canton et du département), ainsi que par une bonne représentation des 20 à 39 ans (près de 30 %) ;
- et par une faible présence des 60 ans et plus, 11 % de la population communale, au regard des taux du canton et du département.

La population communale est donc jeune, les habitants les plus représentés en 1999 étant les 0-39 ans, et les moins présents, de beaucoup, les plus de 60 ans.



Source : INSEE, RGP 1990, 1999.

F- Evolution de la structure par âge de la population de Gennes entre 1990 et 1999

La structure par âge de la population de Gennes a peu évolué entre 1990 et 1999.

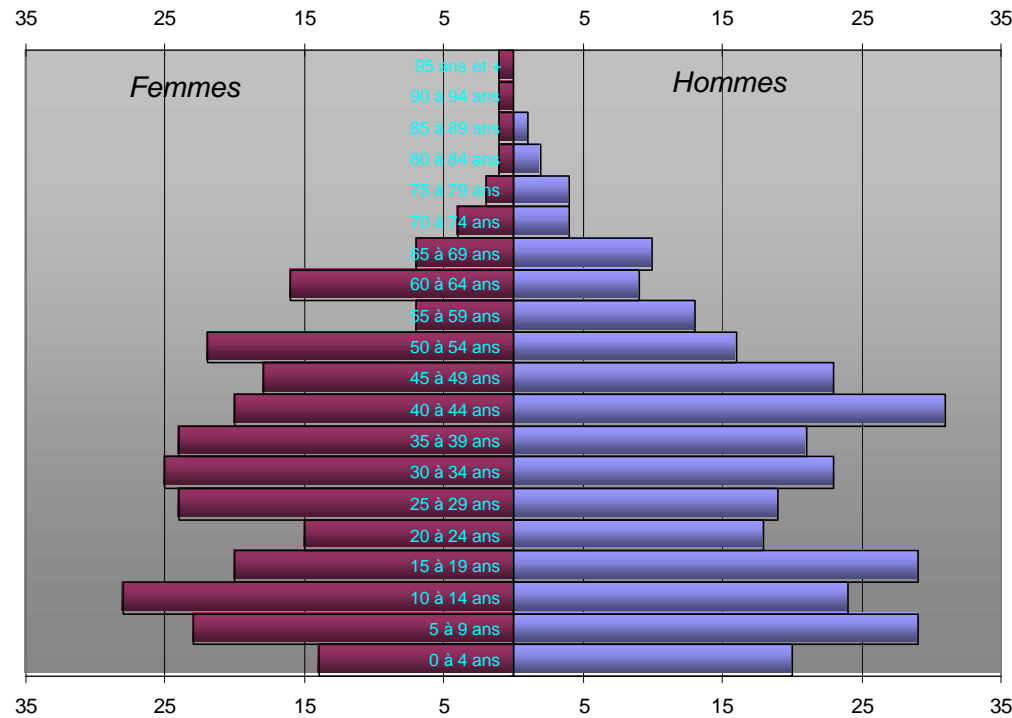
En 1990 comme en 1999, les classes d'âge les plus représentées sont les plus jeunes (essentiellement les 0-44 ans), ce qui indique un bon renouvellement de la population communale.

Notons tout de même une représentation un peu plus importante des 45 ans et plus en 1999 qu'en 1990.

Ainsi la moyenne d'âge communale a très légèrement vieilli au cours de cette période.

G- Pyramide des âges en 1999

Pyramide des âges à Gennes en 1999



Source : IGN, RGP 1999.

La population de Gennes ici représentée est faible. Toute anomalie dans la pyramide des âges y apparaît donc comme disproportionnée, sans qu'elle soit pour autant forcément significative.

La population masculine se révèle être plus nombreuse que la composante féminine, et ce pour une bonne part des classes d'âges hormis les 30-39 ans et les plus de 90 ans.

On peut notamment observer un déficit des 55-59 ans chez les femmes (natalité faible lors de la Seconde Guerre Mondiale et/ou épisodes guerriers ayant frappé les civils).

Nous pouvons noter une forte représentation des 5-19 ans dans la population, hommes et femmes confondus, attestant de la jeunesse de la population communale. La classe des 30-49 ans est bien représentée aussi (l'effet *baby boom* en expliquant une partie).

2- Les familles et les ménages

A- La composition des familles en 1999

Sur 168 familles, la commune de Gennes enregistre un nombre non négligeable de familles monoparentales, 16,7 % des familles, avec un taux plus élevé que celui du canton (un peu moins de deux fois) ainsi que celui du département (12,1 %).

Familles	Familles avec couple		Familles monoparentales		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Doubs	120 083	87,9	16 584	12,1	136 667
Canton Besançon-Sud	2 653	90,1	293	9,9	2 946
Gennes	140	83,3	28	16,7	168

Source : INSEE, RGP 1999.

La famille s'entend ici comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle peut être constituée soit par un couple (marié ou non) et, le cas échéant, de ses enfants ; soit d'une personne sans conjoint et des ses enfants (famille monoparentale).

B- Le nombre de ménages en 1999

Sur 192 ménages, il n'existe pas, à Gennes, de ménages composés de personnes de moins de 25 ans.

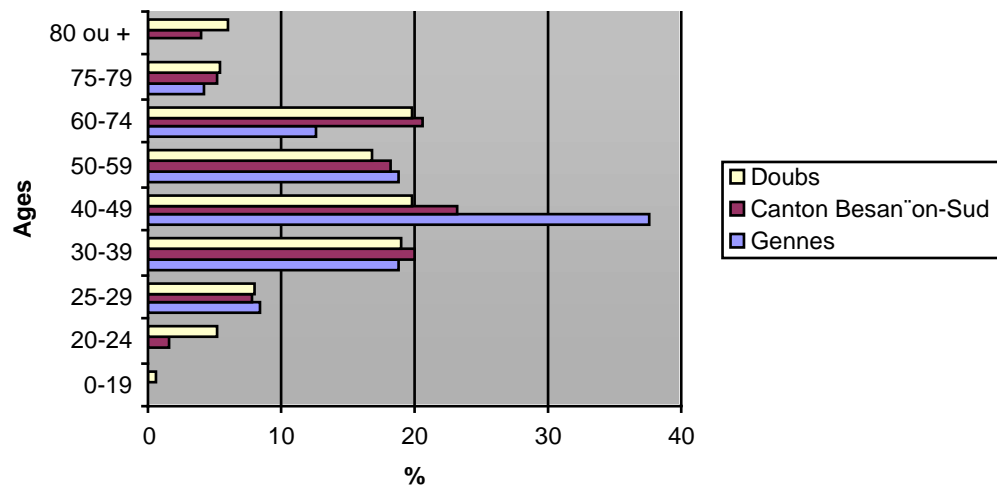
Les ménages les plus nombreux sont ceux des 40-49 ans (72), deux fois plus que ceux des 30-39 ans et des 50-59 ans qui viennent ensuite, en ordre décroissant.

L'enquête annuelle de 2004 enregistre 227 ménages à Gennes, soit une augmentation de 18,2 % par rapport à 1999.

Ménages	Gennes
15-19 ans	0
20-24 ans	0
25-29 ans	16
30-39 ans	36
40-49 ans	72
50-59 ans	36
60-74 ans	24
75-79 ans	8
80 ans ou +	0
Total	192

Source : INSEE, RGP 1999.

On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent.



Source : INSEE, RGP 1999.

Taille des ménages	Nombre moyen de personnes par ménage
Doubs	2,4
Canton Besançon-Sud	2,7
Gennes	3,1

Source : INSEE, RGP 1999.

C- La structure par âge des ménages en 1999 (%)

Si les proportions des classes d'âge composant les ménages sont semblables, ou du moins sans grand écart, entre le département et le canton, les observations sont un peu différentes avec Gennes.

En effet, la classe des ménages composés par les 40-49 ans est sur représentée à Gennes (37,5 %), tandis que celles des ménages composés par les 0-24 ans (0), les 60-74 ans (12,5 %) et les plus de 80 ans (0) sont sous représentées.

D- La taille des ménages en 1999

Gennes présente une taille moyenne des ménages (3,1 personnes par ménage) supérieure à la moyenne du canton (2,7), et encore plus à celle départementale (2,4).

Cependant, l'enquête annuelle de 2004 indique 2,8 personnes en moyenne par ménages.

LES ESSENTIELS : la démographie

- ✓ *632 habitants en 2004. Un dynamisme démographique affirmé, avec une population en augmentation forte et constante depuis plus de 30 ans (population multipliée par 4 depuis les années 1930).
Les soldes naturel et migratoire largement excédentaires expliquent cette hausse démographique soutenue.*
- ✓ *Une population communale jeune : les moins de 30 ans représentent près de la moitié des habitants (46 %).*
- ✓ *168 familles (dont un sixième monoparentales), 192 ménages (aucun de moins de 25 ans et de plus de 80 ans) et une taille moyenne des ménages élevée (données 1999).*

III- ANALYSE STATISTIQUE DU LOGEMENT

1- Le parc de logement

A- Types de logements

Gennes comptait 202 logements au recensement de 1999, la majorité en maisons individuelles (80 %), dont 191 résidences principales (94,6 % du parc), 3 résidences secondaires (1,5 %), et 8 logements vacants (3,9 %).

En 2004 (enquête annuelle de recensement), la commune comporte **231 logements**, dont 227 résidences principales (98,3 % du parc), 4 résidences secondaires (1,7 %), et plus aucun logement vacant. La part de maisons individuelles a baissé pour atteindre 73 % des logements.

Le parc de logement est en forte augmentation depuis 1990, avec un gain de 72 logements en 14 ans.

Les résidences principales ont augmenté de 37 unités entre les deux recensements de 1990 et 1999, et de 36 unités entre 1999 et 2004, soit des hausses respectives de + 24 % et + 19 %.

Le nombre de résidences secondaires, lui, progresse peu puisqu'il a augmenté d'une seule unité entre chaque relevé.

Les logements vacants, après vu leur nombre progresser en 1999 avec 8 unités, ont en 2004 complètement disparu.

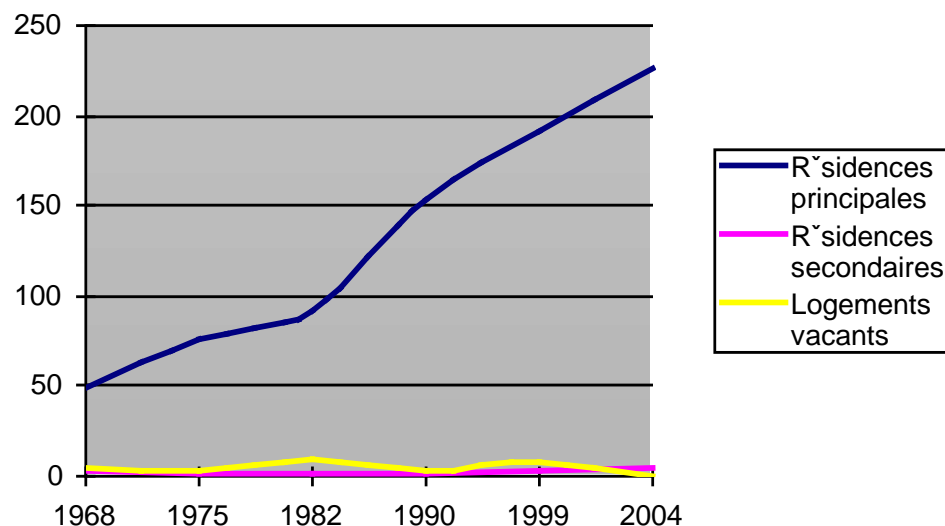
B- Evolution du parc de logements depuis 1968

Depuis 1968, le nombre des résidences principales de Gennes a considérablement augmenté, passant de 49 à 227 unités en 2004 (+ 363 % en 36 ans !). La hausse la plus importante est récente puisque plus de la moitié des logements (58 %) ont été construits depuis 1980.

Comparativement, l'évolution et le nombre de résidences secondaires et de logements vacants sont infimes.

Type de logements	1990		1999		2004		Evolution 1999/2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	154	96,9	191	94,6	227	98,3	+ 36	+ 19
Résidences secondaires	2	1,2	3	1,5	4	1,7	+ 1	+ 33
Logements vacants	3	1,9	8	3,9	0	0	- 8	- 100
Total	159	100	202	100	231	100	+ 29	+ 14

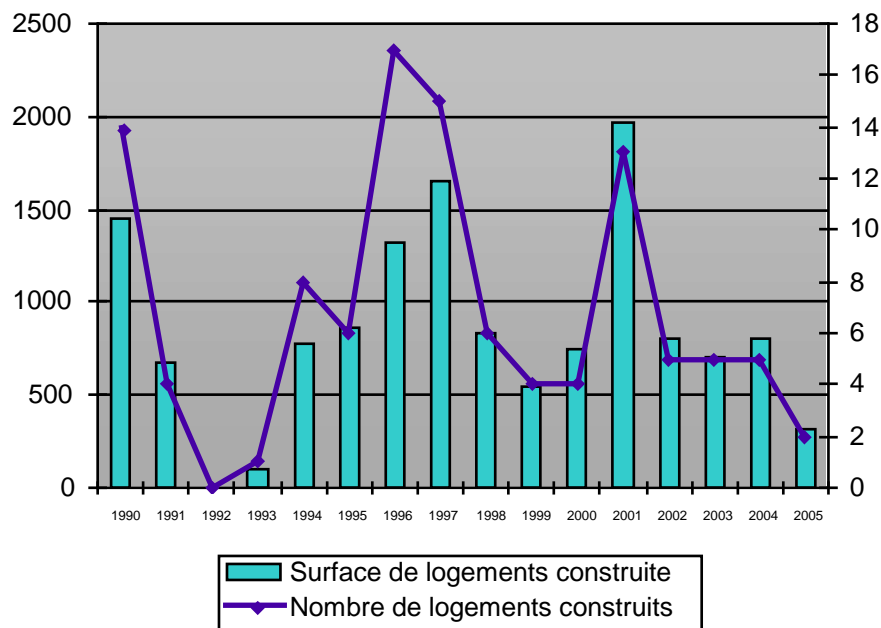
Source : INSEE, RGP 1990, 1999 et 2004.



Source : INSEE, RGP 1968 à 1999, 2004.

Date de construction des logements		Doubs	Canton Besançon-Sud	Gennes
Avant 1915	Nombre	51 240	694	27
	%	22,4	17,4	13,4
De 1915 à 1948	Nombre	19 274	154	4
	%	8,4	3,9	2
De 1949 à 1967	Nombre	46 830	468	11
	%	20,5	11,8	5,4
De 1968 à 1974	Nombre	34 174	698	25
	%	15	17,5	12,4
De 1975 à 1981	Nombre	27 287	526	29
	%	12	13,2	14,4
De 1982 à 1989	Nombre	24 328	628	55
	%	10,7	15,8	27,2
A partir de 1990	Nombre	25 118	811	51
	%	11	20,4	25,2
Total	Nombre	228 251	3 979	202
	%	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1915 à 1999.



Source : Ministère de l'Équipement, 2006.

2- Caractéristiques des logements et de leurs occupants

A- Occupation des résidences principales

Le nombre d'occupants, ou taille des ménages, des résidences principales de Gennes est en baisse depuis 1982, passant de 4,1 à 2,8 en 2004. Néanmoins ce chiffre reste relativement élevé en comparaison avec les données enregistrées aux niveaux intercommunal et départemental.

B- L'âge des logements

Gennes ne comporte qu'une faible part d'habitat ancien : 13,4 % de la commune a été construite avant 1915, soit encore moins que le canton (17,4 %) ou le département (22,4 %).

Ainsi l'essentiel de la construction s'est effectuée récemment, avec 52 % des logements construits de 1982 à 1999.

C- Rythme de la construction à Gennes depuis 1990

Depuis 1990, 109 logements ont été construits à Gennes (dont 39 en collectifs), représentant un total de 13 558 m² soit en moyenne 124 m² construits par logement.

Le nombre de logements construits n'est pas stable dans le temps mais évolue par pics. Ainsi il a atteint son maximum en 1996 avec 17 logements mis en chantier et son minimum en 1992 avec 0 (seule période de pause). Entre ces deux extrémités, la construction a oscillé entre 1 et 15 logements par an.

La construction de locaux professionnels, elle, n'est pas en reste avec 4 805 m² mis en chantier entre 1990 et 2005, dont plus de 70 % à usage agricole.

Migrations résidentielles

		Doubs	Canton Besançon- Sud	Gennes
Stable 1990-1999 (même commune)	Nombre	339 217	6 279	320
	%	68	61	56
Migrants 1990-1999 (autre commune)	Nombre	159 845	3 998	250
	%	32	39	44
Population totale	Nombre	499 062	10 277	570
	%	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1990 et 1999.

Statut d'occupation

		Doubs	Canton Besançon- Sud	Gennes
Propriétaires	Nombre	109 011	2 648	133
	%	54,1	70,6	69,6
Locataires	Nombre	84 004	985	57
	%	41,7	26,2	29,9
<i>dont locataires HLM</i>	Nombre	33 642	84	0
	%	16,7	2,2	0
Logés gratuitement	Nombre	8 516	120	1
	%	4,2	3,2	0,5
Total	Nombre	201 531	3 753	191
	%	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999.

D- Indicateur de résidence antérieure : migrations résidentielles

(selon le précédent lieu de résidence au 01/01/1990)

Sur le territoire de Gennes, 56 % des habitants n'ont pas changé de logement entre les deux derniers recensements généraux de population, témoignant d'une relative stabilité résidentielle (indice de mobilité de 44 %).

La commune présente cependant une moins forte stabilité résidentielle que la moyenne des communes du canton et du département, qui eux enregistrent respectivement des indices de mobilité de 39 % et 32 %.

A Gennes, 320 des habitants de 1999 étaient déjà installés sur la commune en 1990.

L'enquête annuelle de recensement 2004 précise qu'à cette date 72 % des personnes de plus de 5 ans habitaient déjà à Gennes en 1999 (et 62 % le même logement), ce qui indique une stabilité résidentielle en progression.

E- Statut d'occupation des résidences principales (en 1999)

A Gennes, comme dans l'ensemble du canton, près de 70 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Cela résulte en partie de l'urbanisation de ces communes sous la forme dominante d'habitat, souvent pavillonnaire, en accession à la propriété.

La commune ne compte aucun logement social. Le canton, lui, en accueille 84, ne représentant que 2,2 % des ménages.

Nombre de pièces

		Doubs	Canton Besançon- Sud	Gennes
1 pièce	Nombre	11 844	75	2
	%	5,9	2	1
2 pièces	Nombre	20 334	273	11
	%	10,1	7,3	5,8
3 pièces	Nombre	39 283	514	30
	%	19,5	13,7	15,7
4 pièces	Nombre	54 285	827	42
	%	26,9	22	22
5 pièces	Nombre	42 792	1 039	37
	%	21,2	27,7	19,4
6 pièces et +	Nombre	32 993	1 025	69
	%	16,4	27,3	36,1
Résidences principales	Nombre	201 531	3 753	191
	%	100	100	100
Nombre moyen de pièces par logement	Nombre	4,1	4,7	4,8

Source : INSEE, RGP 1999.

Superficie des logements

		Doubs	Canton Besançon- Sud	Gennes
Moins de 40 m ²	Nombre	17 031	127	4
	%	8,5	3,4	2,1
40 à 70 m ²	Nombre	52 946	571	25
	%	26,3	15,2	13,1
70 à 100 m ²	Nombre	76 277	1 384	59
	%	37,8	36,9	30,9
100 à 150 m ²	Nombre	43 613	1 304	87
	%	21,6	34,7	45,5
150 m ² ou plus	Nombre	11 664	367	16
	%	5,8	9,8	8,4
Résidences principales	Nombre	201 531	3 753	191
	%	100	100	100
Taille moyenne en m ²		86	99	104

Source : INSEE, RGP 1999.

F- Taille des résidences principales suivant le nombre de pièces et la superficie (en 1999)

Les logements des résidences principales du canton dans l'ensemble, et de Gennes en particulier, sont majoritairement composés de 4 pièces et plus (4,8 pièces par logement à Gennes en 1999, soit 5,2 par maison et 3,3 par appartement), et disposent de surfaces importantes avec une taille moyenne proche de 100 m². Ces caractéristiques sont supérieures à celles que l'on trouve sur l'ensemble du département.

L'enquête annuelle de recensement 2004 précise à cette date que le nombre moyen de pièces par résidence principale à Gennes est passé à 5, soit 5,5 par maison et 3,6 par appartement, témoignant ainsi de la construction récente de grands logements.

Ces caractéristiques du logement sont dues à la typologie d'habitat présente majoritairement dans ces communes de la périphérie de l'agglomération bisontine : la maison individuelle, le plus souvent récente, généreuse en nombre de pièces ainsi qu'en surface de plancher.

LES ESSENTIELS : le logement

- ✓ *Un parc de résidences principales (98 % des logements) qui augmente fortement (+ 26 % entre 1990 et 1999, et + 19 % entre 1999 et 2004). Plus aucun logement vacant en 2004.*
- ✓ *Les logements à Gennes sont récents (58 % ont été construits depuis 1980), et leur taille est importante.*
- ✓ *Une forte stabilité résidentielle et un taux élevé de propriétaires résidents (70 %).*

IV- RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

1- Les réseaux

A- Voiries départementales et communales

La commune de Gennes est traversée de part en part par la Route Départementale 464 dans un sens est-ouest. Cette route constitue un axe très important permettant de relier Besançon à La Chaux-de-Fonds puis la Suisse (Neuchatel), ainsi que la RD 270.

La circulation routière constatée sur la RD 464 est assez importante : elle est de 4576 véhicules/Jour en 2005. Environ près de 7,7% de ce trafic relevé concerne les Poids Lourds.

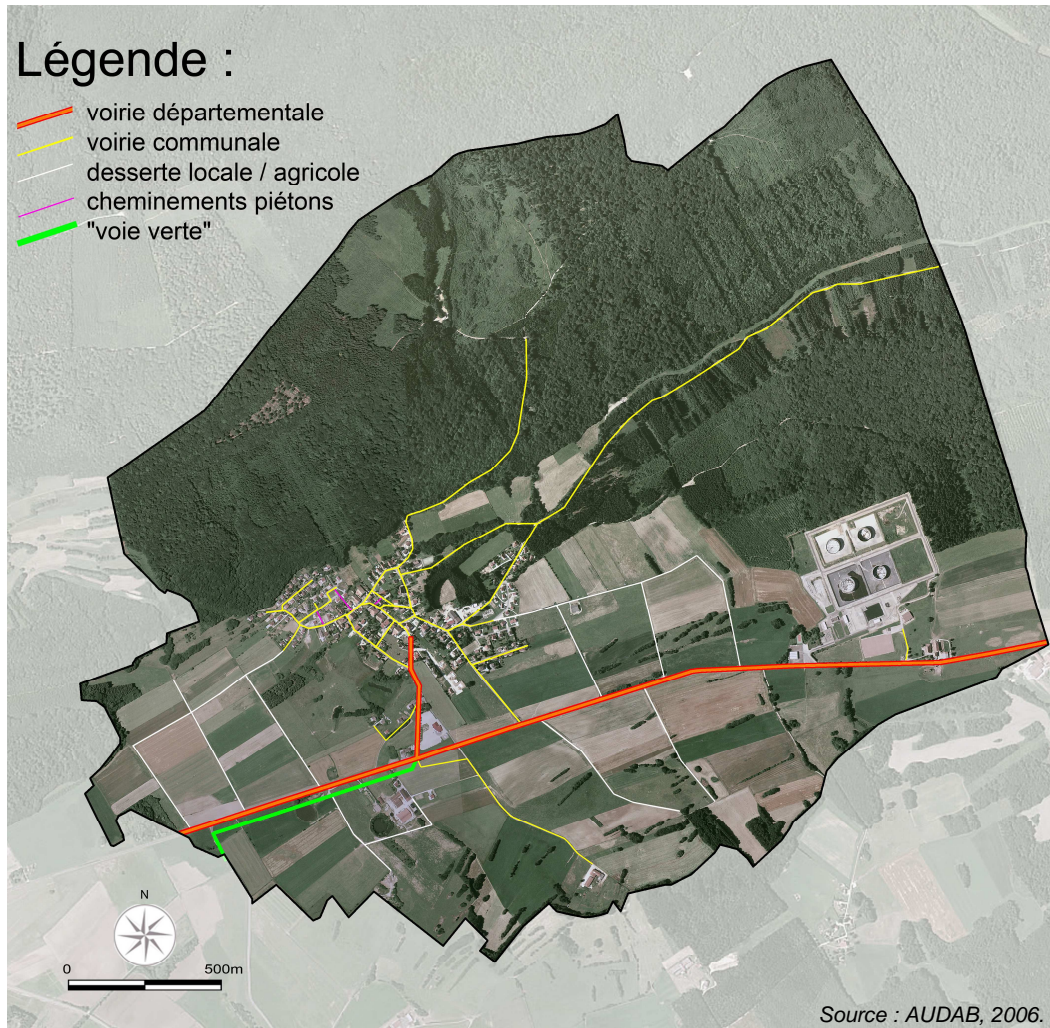
On a relevé depuis l'année 2000, 1 seul accident sur cette Route Départementale sur le territoire de la commune de Gennes. Le nombre de blessés légers constaté est de 3 personnes (dont une hospitalisation).

La sécurité autour de cet axe ne semble pas poser *a priori* de problème dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme puisque les espaces urbanisés se trouvent excentrés par rapport à l'axe routier.

Le reste du réseau routier départemental est composé, dans une moindre mesure quant aux flux de véhicules observés, par la RD 270, dont un tronçon court parvient jusqu'au centre du bourg principal. Cette voirie joue le rôle de desserte du bourg par rapport à la RD 464. Sur cette voirie, aucun trafic n'a été comptabilisé. Toutefois, il est porté à la connaissance de la commune qu'aucun accident n'a affecté ce tronçon.

Le réseau routier est également structuré par des voiries communales, étroites, des voiries de desserte locale et des chemins forestiers et/ou agricoles permettant l'exploitation de bois et de terres. Ici aussi, aucun accident n'est survenu sur ces types de voirie ces dernières années.

Organisation générale du réseau viaire





La Route Départementale 464, voie à fort trafic, qui traverse la commune.



La « Voie Verte » à l'entrée du village de Gennes, près du rond-point.

Le réseau routier départemental, comprenant un peu moins de 4 kilomètres de linéaire sur la commune, est ainsi un élément à prendre en compte au regard des nuisances qu'il est amené à véhiculer (nuisances sonores ou visuelles) mais aussi en terme de sécurité (accidentologie, sécurisation des passages piétons, sécurisation des cheminements...).

L'ossature du réseau viaire est une source réelle de réflexion concernant les déplacements internes au village, mais aussi vis-à-vis des communes voisines.

B- Les réseaux de circulations douces

Le village de Gennes présente la particularité d'être maillée par un réseau de venelles piétonnes qui permettent les déplacements dits « doux » (piétons, cycles, rollers...).

Situées entre les constructions et empruntant des tracés parfois sinueux et pentus, elles permettent de relier à pied ou à vélo différents secteurs ou monuments de la commune sans emprunter les axes routiers.

Outre leur fonction utilitaire, ces venelles et circuits piétons participent aussi pleinement au paysage et au cadre de vie de la commune.

La commune de Gennes accueille également quelques itinéraires de randonnée mais également une voirie partagée ou voie verte depuis la commune voisine de Saône, permettant une liaison douce à plus vaste échelle. Cette voie arrivant par le sud de la commune débouche au niveau du rond-point marquant l'entrée du village.

Pour le reste, de nombreux chemins agricoles sont aussi empruntés pour des itinéraires de randonnée ou comme itinéraires piétons entre les différents secteurs en périphérie des espaces urbanisés.



Gennes desservie par les réseaux de transport régulier de l'agglomération bisontine.



Les cheminements piétons ou faisant la part belle aux modes doux de déplacement sont nombreux dans les ruelles anciennes ou les extensions plus récentes du village.

C- Réseaux de transport collectif

La commune de Gennes est desservie par des lignes de transport collectif régulières quotidiennes ou périodiques. La ligne n°81 des transports de l'agglomération bisontine dessert le village sur quatre arrêts distincts : « Mairie », « Bascule », « litière » et « le carrefour » (à la bifurcation entre la RD et la voie permettant l'accès au centre-village).

La ligne permet la liaison entre Besançon et Nancray. La fréquence de passage est environ de 9 bus dans chacun des sens. La desserte est donc très bonne sur le village envers l'agglomération proche.

Les lignes de transport en commun sont à la charge du Grand Besançon et sont exploitées par le réseau GINKO qui est le délégataire actuel du service public de transport de l'agglomération (groupe KEOLIS).

D- Réseaux d'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Haute Loue qui regroupe 101 communes. Le service est exploité en affermage, le délégataire étant la Société de Distribution Gaz et Eau pour un contrat valide jusqu'en 2015. Elle desservait en 2003 une population équivalente à 41 255 habitants, soit près de 18 300 abonnés domestiques. Le rendement primaire du réseau global est proche des 60 %.

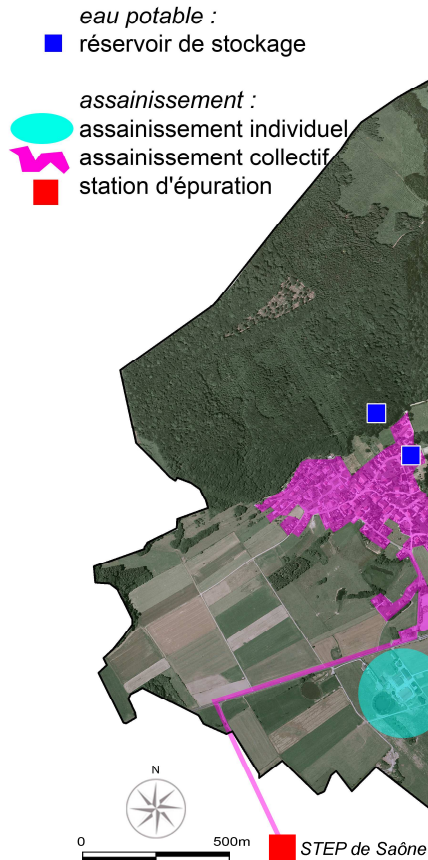
La qualité des eaux est bonne et est en amélioration sur les 10 dernières années.

Deux réservoirs d'eau potable sont présents à Gennes (150 m³ et 200 m³). Par contre, aucun captage n'est présent sur la commune.

La ressource en eau provient de nappes (puits ou sources) des secteurs de Lods, Cleron et Montgesoye.

Situation des installations d'assainissement et d'alimentation en eau

Légende :



Source : SIA de la Haute Loue et SIAE des Alaines, 2006.

E- Réseaux d'assainissement

La commune de Gennes dispose d'une installation d'assainissement collectif, mais cette dernière est installée sur le territoire de la commune voisine de Saône.

D'une capacité de 5 300 équivalent habitants, la station d'épuration recueille les eaux de Saône, Montfaucon et Gennes. Elle recevait en 2005 les eaux d'une population équivalente à 4 670 habitants, soit près de 1 760 abonnés domestiques.

Le traitement des eaux usées s'effectue par le principe des boues activées et une aération prolongée, ainsi qu'une dénitrification et des prétraitements physiques (y compris pour les eaux pluviales) avant rejet dans le milieu récepteur qui est le ruisseau des Grands Terreaux. Cette station d'épuration a été mise en service en 1990. Au regard de la capacité de la station, les rejets sont traités en suffisance. Les boues générées subissent un épaisissement avant d'être valorisées par le secteur agricole (épandage).

Le Maître d'ouvrage qui a en charge le service d'assainissement sur la commune est le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement Alaines. Le service est exploité en affermage, le délégataire étant la Société de Distribution Gaz et Eau.

Une partie des constructions ne sont pas desservies par les réseaux collectifs d'assainissement. Elles sont au nombre de 6 sur le hameau de la Ramée et les habitations situées au sud de la route départementale 464. Ici c'est la Communauté d'Agglomération qui a en charge le contrôle des installations d'assainissement autonome dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

L'assainissement collectif, en place principalement sur le village, concerne ainsi 225 habitations recensées sur la commune en 2004. Aucune industrie n'est connectée au réseau de collecte et de traitement des eaux usées. Le réseau ancien est unitaire, mais il fait l'objet de travaux pour la mise en séparatif.

Le Schéma Directeur d'Assainissement, document soumis à enquête publique, fait état de ces différentes remarques au travers d'un zonage et d'un état des lieux précis.

F- Ramassage et traitement des ordures ménagères

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et sont gérés par le Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des Déchets (SYBERT) regroupant 182 communes et 213 000 habitants.

Le tri sélectif a été mis en place sur Gennes, des Points d'Apport Volontaires sont présents sur la commune.

2- Les équipements publics

A- Système éducatif

Aucun bâtiment scolaire pour les plus petits n'est présent sur la commune de Gennes (Maternelle). Les enfants ont toutefois la possibilité d'être accueillis sur la commune voisine de Saône.

Par contre, une école primaire est présente sur le territoire communal (de 3 à 11 ans). L'école possède actuellement 4 classes pour 80 élèves. Le système d'activités périscolaires mis en place en milieu de journée en fait une école de qualité très demandée.

Concernant les niveaux secondaires (collège et lycée), les élèves provenant de la commune sont dirigés sur la commune de Saône (collège entre Deux Velles) ou le pôle de Besançon (par transport en car).

B- Services communaux et intercommunaux à destination de la population

Services et équipements en direction de l'enfance et de la jeunesse

Les populations jeunes connaissent une baisse d'effectifs sur la commune de Gennes. Entre 1990 et 1999, les moins de 20 ans qui représentaient plus de 38 % de la population n'en représentent plus que 33 %. La Petite Enfance (les 0 à 4 ans) connaît une tendance inverse puisque après une baisse entre 1982 et 1990, le nombre des tous petits revient à un niveau défini à 34. Le nombre de naissance sur la commune n'indique pas, quant à lui, de changement majeur de cette situation pour les années à venir proches.

Les - de 20 ans	1990		1999		Evolution 1990/1999	
	Nombre	part de la pop. en%	Nombre	part de la pop. en%	Nombre	En %
Hommes	105	20,9	102	17,9	- 3	- 2,8
Femmes	87	17,4	85	14,9	- 2	- 2,3
TOTAL	192	38,3	187	32,8	- 5	- 2,6

Source : INSEE, RGP 1990 et 1999.

La Petite Enfance :	1982	1990	1999
Les 0 à 4 ans	38	29	34

Source : INSEE, RGP 1999.

Les structures d'accueil pour la Petite Enfance sont absentes du territoire communal (crèche, relais assistantes maternelles, garderie), mais l'organisation est opérée au niveau intercommunal. Pour les plus grands et en dehors des temps scolaires, les structures d'accueil sont présentes sur le territoire intercommunal mais pas sur la commune de Gennes (Centre de Loisirs Sans Hébergement par exemple).

Services et équipements en direction des personnes âgées

Les personnes âgées représentent une part non négligeable de la population communale. En augmentation importante en terme d'effectif mais en augmentation relative quant au poids démographique communal, la part des personnes de plus de 60 ans représente près de 11 % de la population de Gennes, alors que ce chiffre était de 7 % en 1990. Cela dit, aucun équipement d'accueil (maison de retraite) n'est recensé sur la commune à destination de cette catégorie de population. Une maison de retraite sur la commune voisine de Saône est en mesure d'accueillir une partie de cette population (Maison de retraite Marquiset)

Un système de portage de repas à domicile par une association est cependant en place, encouragée par l'organe intercommunal.

Les + de 60 ans	1990		1999		Evolution 1990/1999	
	Nombre	part de la pop. en%	Nombre	part de la pop. en%	Nombre	En %
Hommes	19	3,8	30	5,3	+ 11	+ 57,9
Femmes	17	3,4	33	5,8	+ 16	+ 94
TOTAL	36	7,2	63	11,1	+ 27	+ 75

Source : INSEE RGP 1999.

LES ESSENTIELS : les réseaux et équipements publics

- ✓ *Gennes est traversée dans toute sa longueur par la RD 464, un axe au trafic élevé mais néanmoins un peu en retrait des zones déjà urbanisées. A l'écart de cet axe, la commune s'est développée de manière relativement agglomérée et compacte. Seul le hameau de la Ramée est éloigné du centre-village ainsi que quelques habitations (fermes).*
- ✓ *Un réseau de transport en commun régulier est présent sur la commune : quatre arrêts sont situés sur la commune avec une fréquence de près 9 passages en direction de Besançon et autant en direction de Nancray.*
- ✓ *L'alimentation en eau potable est assurée par un syndicat intercommunal. La commune ne possède aucune installation de pompage sur son territoire. Deux réservoirs d'eau servent à l'alimentation communale.*
- ✓ *L'assainissement de la commune de Gennes est assuré, quant à lui, par un réseau séparatif (en cours de travaux). Les eaux usées de la commune sont traitées par une station d'épuration située sur la commune voisine de Saône qui traite les effluents de 3 communes.. Quelques habitations de la commune sont toutefois en dehors du périmètre de desserte par les réseaux collectifs d'assainissement (hameau de la Ramée par exemple).*
- ✓ *Gennes est peu équipée en structures à vocation publique (écoles, terrains de sport, bibliothèque...). C'est la structure intercommunale qui propose et gère des services en matière de loisirs, d'équipements à vocation extrascolaire ou périscolaire. Une école primaire est cependant présente sur la commune.*
- ✓ *Les structures accueillant les populations sensibles (petite enfance et personnes âgées) sont aussi organisées à un niveau intercommunal. Aucun n'équipement n'est présent sur la commune.*

V- TISSU ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

1- Données de cadrage

Le tissu économique de la commune de Gennes est relativement hétérogène. En 2007, on compte 17 sociétés inscrites au Répertoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du département du Doubs.

Cela dit, l'activité économique aura de plus en plus une portée intercommunale : l'organisation de la vie économique locale et le développement d'une politique d'accueil et de soutien des entreprises sont engagées désormais en grande partie par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (aires d'accueil, soutien aux entreprises, animations de l'activité économique par la Communauté d'Agglomération).

A- Secteurs d'activité

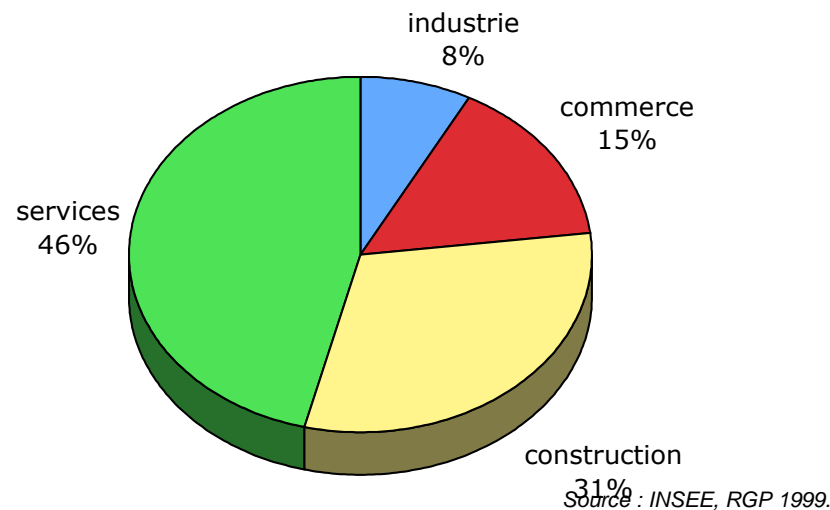
En 1999, on dénombrait sur Gennes 13 sociétés.

La répartition selon les secteurs d'activité était alors la suivante :

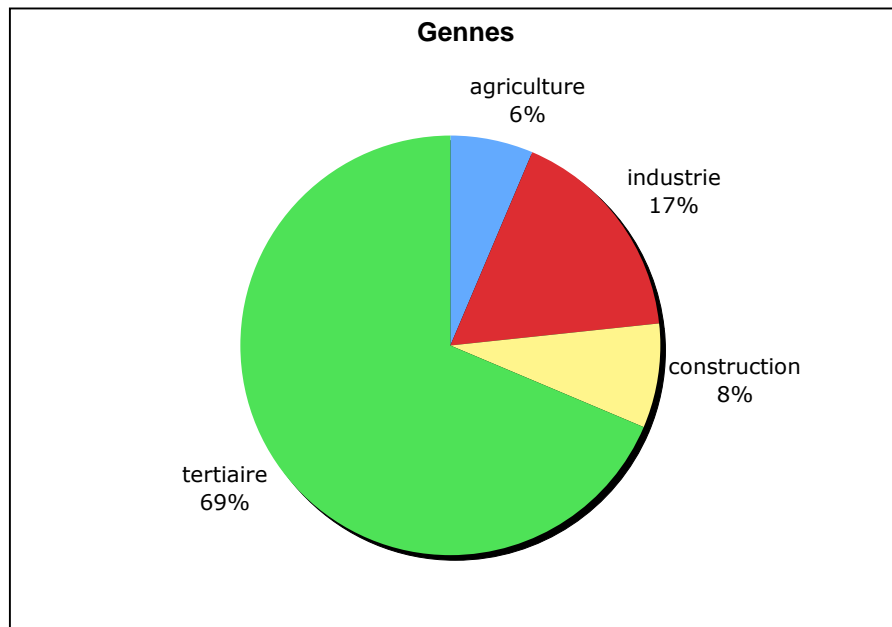
- 4 entreprises de construction ;
- 4 entreprises dont l'activité est liée aux transports ;
- 2 enseignes commerciales ;
- 2 entreprises de services aux particuliers ou entreprises ;
- 1 entreprise industrielle de production de biens.

Sur le territoire du canton Besançon-Sud, les chiffres concernant les secteurs d'activités liés aux emplois directs sont sensiblement différents puisque l'on observe la présence moindre d'activités agricoles (6 % pour la commune et seulement 2 % sur l'ensemble du canton). Les activités liées au secteur tertiaire sont toutefois en sous-représentation à Gennes (69 %) par rapport au canton (75 %).

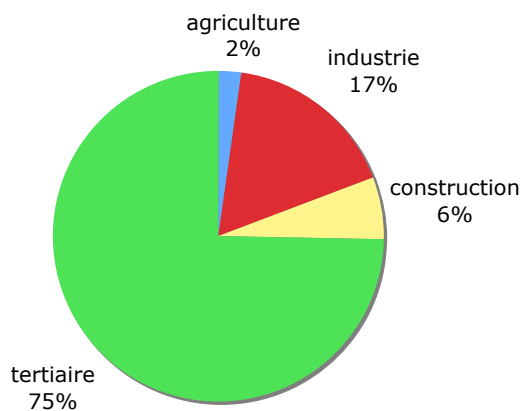
Secteurs d'activité des entreprises installées sur la commune



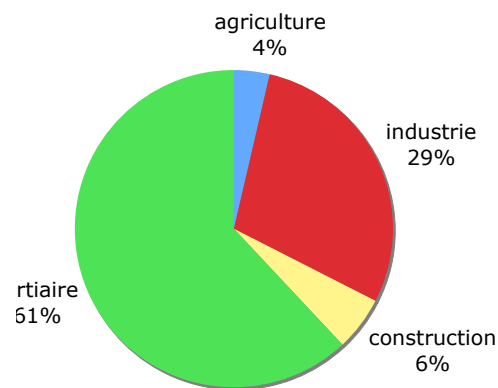
Grands secteurs d'activité comparés (en volume d'emplois)



Canton Besançon-Sud



Doubs



Source : INSEE, RGP 1999.

Les entreprises de construction sont aussi en surreprésentation à Gennes par rapport au canton et au département, ce qui confirme la place de Gennes en tant que village rural.

Les données observées sur le canton sont elles sensiblement les mêmes, en ce qui concerne les activités industrielles, que celles observées sur la commune (17 %), mais loin de ce que peut connaître le département du Doubs dans son entier. L'industrie est beaucoup plus présente sur le département que sur la commune ou même le canton.

Au total, le nombre d'entreprises sur ce territoire cantonal atteignait le chiffre de 359 établissements en 1999. Si Gennes ne contenait à elle seule que 3,6 % des entreprises du territoire cantonal, ce sont les communes les plus proches de l'agglomération bisontine qui en rassemble la plus grande part (Saône et Beure avec 58,5 % des entreprises), Besançon restant le principal pôle urbain, d'emplois et de services.

En terme d'effectifs et d'emplois, les secteurs tertiaire et industriel sont prépondérants sur la commune de Gennes. L'agriculture est de moindre importance en terme d'effectifs mais reste importante.

On recense 39 emplois directs occupés par des habitants de la commune par le biais des sociétés installées localement. Il s'agit essentiellement de petites entreprises individuelles agricoles, ou d'entreprises artisanales ou commerciales. Un accroissement des activités sur la commune même est à noter.

B- Évolution de l'emploi

En 1999, était recensée sur la commune une population active ayant un emploi de 261 personnes, chiffre en augmentation sur la période 1990-1999. Le nombre d'actifs total étant pour sa part de 282 unités, le taux de chômage atteint 7,4 % sur la commune soit nettement en deçà du taux de chômage départemental (10,5 %), et conforme à celui observé sur le territoire du canton (7,1 %) qui est aussi assez faible.

Actifs	Population active		Evolution de la population active	
	1990	1999	effectifs	En %
Doubs	214 077	225 522	+ 11 445	+ 5,3 %
Canton Besançon-Sud	4 112	4 807	+ 695	+ 16,9 %
Gennes	213	282	+ 69	+ 32,4 %

Source : INSEE, RGP 1999.

Emplois	Nombre d'actifs ayant un emploi		Evolution du nombre d'emplois	
	1990	1999	effectifs	En %
Doubs	194 909	201 917	+ 7 008	+ 3,6 %
Canton Besançon-Sud	3 822	4 468	+ 646	+ 16,9 %
Gennes	191	261	+ 70	+ 36,6 %

Source : INSEE, RGP 1999.

Chômage	Demandeurs d'emplois		Taux de chômage en %	
	1990	1999	1990	1999
Doubs	19 168	23 605	8,9 %	10,5 %
Canton Besançon-Sud	290	339	7,1 %	7,1 %
Gennes	22	21	10,3 %	7,4 %

Source : INSEE, RGP 1999.

Le nombre de personnes inscrites en tant que demandeur d'emploi est ainsi passé de 22 à 21 entre 1990 et 1999. Le taux de chômage sur cette première période censitaire s'établissait alors à 10,3 %. Ces chiffres sont à relativiser vu le poids démographique modeste de la commune. La baisse du taux de chômage n'est donc que toute relative.

D'une manière générale, on remarque sur le canton une évolution assez positive de l'emploi : ramenée à une évolution moyenne annuelle, la croissance du nombre d'emplois s'établit à près de 1,7 %, lorsque celle de Gennes est plus forte (3,7 %) et que celle du département ne progresse que très lentement (0,36 %).

Le pôle économique et industriel majeur que représente Besançon est un bassin d'attractivité qui draine de nombreuses populations de cette partie du département. Gennes en terme de poids économique et d'accueil des entreprises est, quant à lui, un espace avec un fort profil rural en périphérie de cet espace attractif majeur. Il profite cependant un peu de cette attractivité engendrée sur l'ensemble de l'agglomération.

A un niveau plus large, il convient aussi d'effectuer quelques constats quant à l'évolution de l'emploi local :

- d'une part, l'attractivité du bassin d'emploi de Besançon offre un contexte local de concurrence bénéfique. La proximité de la commune de Gennes, avec ce bassin d'emplois et de services assez dynamique, est une chance. L'emploi connaît ainsi sur ce territoire une croissance forte par rapport à la dynamique départementale actuelle.

- Dans ce contexte de concurrence, la Communauté d'Agglomération se trouve engagée depuis sa création dans une politique volontariste vis-à-vis de l'économie locale en développant les aires d'accueil des entreprises. Les communes, telles Gennes,

sont donc très fortement dépendantes d'une politique menée à un échelon administratif supérieur.

Le nombre d'emplois sur le territoire du canton dans une couronne proche de l'agglomération, sans doute plus significatif que celui de Gennes seul, est ainsi passé de 3822 à 4468 entre 1990 et 1999, marquant ainsi une très hausse due aux facteurs énoncés plus haut.

2- Caractéristiques de la population active

La population active de Gennes ayant un emploi travaille dans la plupart des cas à l'extérieur de la commune.

L'attractivité de la commune reste relativement faible sur le secteur. Quelques actifs de la commune résident et travaillent sur Gennes (moins de 15 %).

Sur la part de population active restant, 16,8 % travaillent hors du département du Doubs (essentiellement sur le département du Jura, le territoire de Belfort et la Suisse). La population active restante travaille sur le bassin de vie et d'emploi de Besançon situé à environ 10 kilomètres du village.

La population active est composée en grande partie par une population ouvrière (19,4 %) et des professions intermédiaires (28,4 %) à hauteur de ce qui est recensé sur le secteur du canton de Besançon-Sud. Mais la principale catégorie d'actifs est représentée par une population d'employés, avec près du tiers des actifs et nettement au-dessus de ce qui est perceptible au niveau cantonal ou départemental.

Pour le reste de la population active, les professions intellectuelles sont sous-représentées et, à l'inverse, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont en proportion plus importante que sur le département et le canton.

Lieu de résidence	Part de la population active en 1999 en %
Actifs résidant et travaillant sur Gennes	14,9
Actifs-résidents travaillant hors de Gennes	85,1
...dont actifs travaillant hors du département	16,8

Source : INSEE, RGP 1999.

Moyens de transport	Part des déplacements domicile-travail en %
Pas de transport	6,1
Voiture particulière	80,5
Transports en commun	3,1
2 roues	1,5
Marche à pied	3,4
Plusieurs moyens utilisés	5,4

Source : INSEE, RGP 1999.

Catégories Socio-Professionnelles	Gennes	Canton de Besançon-Sud	Doubs
Agriculteurs	3 %	1,6 %	2,6 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9 %	8,2 %	5,5 %
Cadres, professions intellectuelles	6 %	14,8 %	9,5 %
Professions intermédiaires	28,4 %	28 %	21,8 %
Employés	34,3 %	27,7 %	26,9 %
Ouvriers	19,4 %	19,7 %	33,6 %

Source : INSEE, RGP 1999.

	Population active ayant un emploi par sexe			Evolution de l'emploi par sexe	
	1982	1990	1999	Evolution 1982-1990	Evolution 1990-1999
Femmes	54	69	115	+ 27,8 %	+ 66,7 %
Hommes	89	122	146	+ 37,1 %	+ 19,7 %
TOTAL	143	191	261	+ 33,6 %	+ 36,6 %

Source : INSEE, RGP 1999.

A l'instar des tendances que l'on retrouve au niveau départemental et même national, la population active ayant un emploi se féminise très rapidement ces dernières années. Après une croissance de 1982 à 1990 moindre par rapport à ce qu'a connu la population active masculine, la population féminine ayant un emploi a connu une augmentation significative de 1990 à 1999 (+ 66,7 % contre une progression de 19,7 % pour la population active masculine).

Le profil rural que revêt Gennevilliers connaît de toute évidence un changement ces dernières décennies : les activités agricoles ont une présence de plus en plus modeste. Les entreprises commerciales et tertiaires connaissent, elles, une croissance. Le tissu économique local est très largement dominé par le pôle urbain plus développé et diversifié qu'est Besançon. La commune tire toutefois avantage de sa situation en périphérie immédiate.

Au total, le revenu moyen des ménages de la commune de Gennevilliers tiré de ces activités est, quant à lui, nettement au-dessus de la moyenne nationale puisqu'il s'établit à hauteur de 16 921 € en 2004.

3- Une activité majeure en mutation : l'agriculture

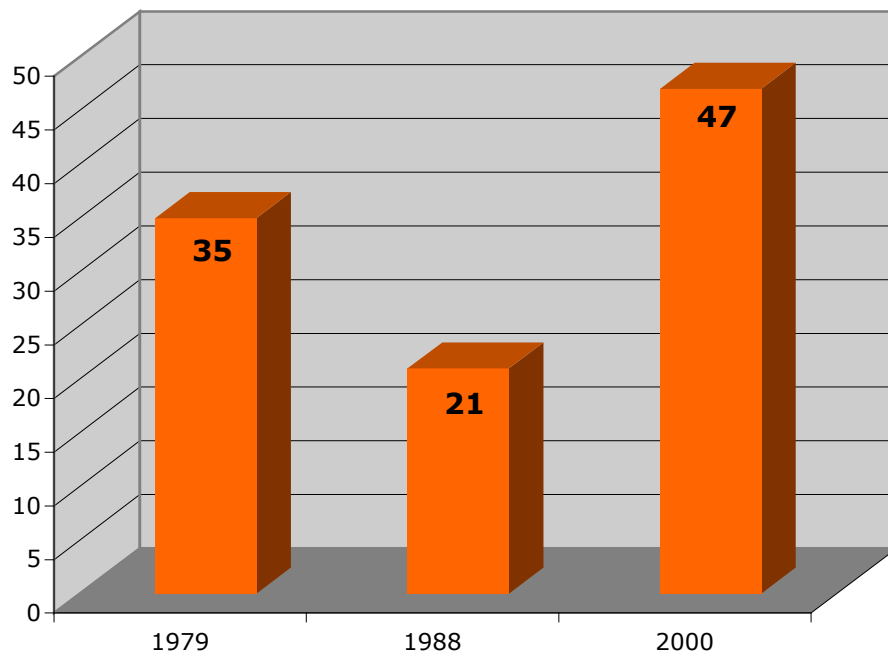
L'agriculture était très présente dans le paysage économique de la commune de Gennevilliers tant en terme d'emplois que de surface communale utilisée à des fins agricoles. Un regard spécifique sera ainsi porté sur ce secteur dans le cadre de l'élaboration du PLU de Gennevilliers puisque ce secteur connaît une forte mutation.

Le recensement général agricole de 2000 fait état d'une Surface Agricole Utilisée communale (SAU) de 250 hectares qui sont à mettre en comparaison des 718 hectares de superficie communale totale. Ce sont près de 35 % du territoire communal qui sont ainsi dévolus à l'agriculture.

Exploitations agricoles	Périodes censitaires		
	1979	1988	2000
Nombre d'exploitations totales	9	15	7
...dont exploitations professionnelles	NC	4	3
...dont exploitations individuelles	9	13	5

Source : RGA, 2000.

Superficie moyenne des exploitations de la commune (en ha)



Source : RGA, 2000.

Ce sont en tout et pour tout 7 exploitations, dont trois seulement sont professionnelles, qui ont leur siège à Gennes. Ces dernières sont localisées essentiellement sur les hameaux de la Ramée et au sud de la route départementale, loin des secteurs densément urbanisés.

Le nombre d'exploitations est globalement en régression depuis le recensement de 1979. Signe d'une décroissance perceptible, des 9 chefs d'exploitation ou coexploitants, cinq ont de 40 ans à 55 ans au moment du recensement agricole de 2000. Il s'agit ici d'une donnée importante quant à l'avenir du secteur primaire sur le territoire. Un rajeunissement des actifs agricoles avait été identifié entre 1979 et 1988. Aujourd'hui, la tendance s'inverse.

La superficie utilisée de ces exploitations locales est de 276 hectares en fermage, soit 85 % des superficies agricoles utiles des exploitations de la commune qui est elle de 326 hectares. Le reste est en faire-valoir direct.

La SAU moyenne des exploitations a connu lors de ces dernières années une croissance importante. En 1979, la surface moyenne utilisée s'établissait à 35 hectares par exploitation, mais elle a connu un déclin, passant à 21 hectares en moyenne avant de croître à nouveau pour arriver à son niveau connu actuellement qui est de 47 hectares.

À ce fait, il convient d'avancer plusieurs explications :

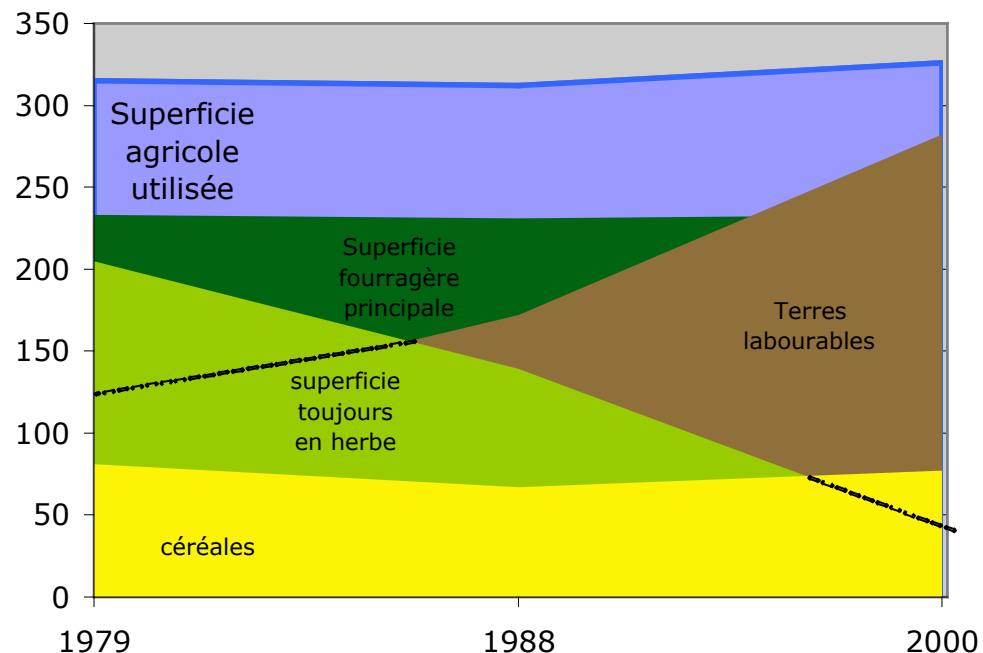
- d'une part, les exploitations qui ont disparu ont vu leurs terres récupérées par les exploitants encore actifs de la commune ;
- d'autre part, la pression foncière qui se raffermi, du fait de la proximité avec Besançon, fait de ce territoire un espace convoité avec un besoin d'espaces au profit d'activités secondaires et tertiaires mais aussi à usage d'habitation. L'usage des terres agricoles tend à s'intensifier et tend au regroupement.

Utilisation des terres agricoles

	Superficies en ha		
	1979	1988	2000
Superficie Agricole Utilisée	315	312	326
Terres labourables	110	172	282
dont céréales	81	67	77
Superficie fourragère principale	233	231	233
dont superficie toujours en herbe	205	139	43
Blé tendre	6	11	32
Orge et escourgeon	59	35	33
Oléagineux	0	10	NC

Source : RGA, 2000.

Utilisation des terres agricoles des exploitations de la commune (en ha)



Source : RGA, 1979, 1988 et 2000.

Actifs agricoles	Périodes censitaires		
	1979	1988	2000
Nombre d'actifs familiaux agricoles	20	29	13

Source : RGA, 2000.

Des 7 exploitations existantes, la plupart agissent sur le secteur de l'élevage bovin : trois ont ainsi leur activité liée à la production laitière. Une AOC est recensée sur la commune de Gennevilliers : l'AOC Comté alimentée par une industrie agroalimentaire basée sur l'élevage de vaches laitières.

L'essentiel des exploitations et de l'activité se trouve localisée en dehors de zones fortement urbanisées (hameau de la Ramée, lieu-dit « Creu du Poisson »). Les bonnes terres agricoles sont localisées sur une moitié sud de la commune, où la route départementale marque une des limites nord.

L'utilisation des terrains agricoles est plutôt extensive, mais tend, avec le développement d'activités céréalières notamment, à s'intensifier. Les terres labourables représentent désormais une part importante de la surface agricole effectivement utilisée par les exploitations locales. Ces dernières ont connu une très forte croissance. Les superficies toujours en herbe connaissent, elles, une chute spectaculaire.

Ces surfaces agricoles ainsi identifiées, l'agriculture locale est caractérisée par une variété d'utilisation des sols mais qui se trouve spécialisée dans l'élevage. Le cheptel des exploitations liées à l'élevage a d'ailleurs connu une baisse importante depuis la fin des années 1970. Aujourd'hui, le nombre de bovins est revenu à un niveau proche de celui qu'il était en 1979.

Dans les exploitations à caractère professionnel, la double-activité est rare, le nombre d'actifs familiaux travaillant sur ces exploitations atteint par ailleurs 13 personnes en 2000. Ce chiffre a connu une baisse importante entre les diverses périodes censitaires.

Il convient enfin de noter que les terres agricoles de la commune ont fait l'objet d'un remembrement initié dans les années 1950.

LES ESSENTIELS : l'économie

- ✓ *Un tissu économique marqué par la présence de quelques entreprises locales (17 en 2007), un volume d'emplois sur la commune qui reste modeste mais dynamique (comme sur le reste du canton et de l'agglomération bisontine) et un taux de chômage faible.*
- ✓ *Le bassin d'emploi principal est toutefois situé sur le secteur de Besançon et attire une part de la population active des communes du secteur. Les migrations alternantes journalières effectuées en véhicule personnel sont donc importantes (80 % des déplacements et ce malgré une desserte efficace en transport en commun) et expliquent une part des flux de véhicules observés sur la Départementale 464 qui traverse la commune en dehors des zones fortement urbanisées.*
- ✓ *Une agriculture qui tient une place importante dans le paysage local, malgré un changement net de l'activité : 7 exploitations recensées mais seulement 3 sont professionnelles, une population d'actifs agricoles en baisse, une SAU qui connaît une légère croissance, des terrains agricoles utilisés dans leur ensemble pour l'agriculture d'élevage. Plus du tiers du territoire communal est ainsi utilisé par l'agriculture qui connaît de profondes mutations face à une pression foncière grandissante et un développement important de l'habitat.*